

FICHE PRATIQUE

J'utilise « VitalOnline » pour réaliser mes téléconsultations

Comment puis-je générer une ordonnance en pdf?

- 1. Rédigez l'ordonnance depuis votre logiciel métier
 - Ouvrez le dossier patient
 - Cliquez sur « Dossier médical »
 - Cliquez sur « Prescription médicamenteuse »
 - Générer l'ordonnance comme habituellement, elle s'affichera à l'écran
- 2. L'ordonnance est prête à être téléchargée et enregistrée

NB : Vous pouvez créer un dossier provisoire « Ordonnances » sur le bureau de votre ordinateur, afin de les enregistrer dedans et les retrouver facilement

